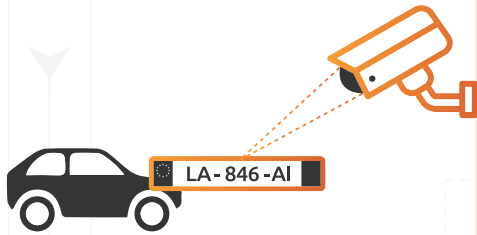




Le totem Sitaccess est disponible avec une **réhausse spécialement conçue pour recevoir une caméra de lecture automatique de plaques d'immatriculation, appelées LAPI**. Elle permet d'autoriser l'accès aux véhicules à une aire piétonne ou à un parking par la reconnaissance de leurs plaques minéralogiques.

Sa position surélevée protège la caméra et assure un taux de détection élevé dans toutes les conditions. Cette solution est particulièrement adaptée pour une implantation de totem soumis à un passage fréquent de piétons ou à une forte réflexion de lumière.



FONCTIONNEMENT LAPI

En amont de l'accès, la caméra a pour fonction de lire les plaques.

- Si la **plaque est reconnue**, la borne escamotable s'abaisse automatiquement pour libérer l'accès au véhicule.
- Si la **plaque n'est pas enregistrée**, la borne escamotable reste en position haute et n'autorise pas le véhicule à passer. L'utilisateur a généralement soit la possibilité d'utiliser un autre moyen de commande, soit de faire appel au gestionnaire tel que la Police Municipale ou le Centre de Supervision Urbain.

CE QU'IL FAUT RETENIR

> FACILITÉ DE RÉGLAGE

L'axe de fixation permet de régler l'orientation de la caméra suivant la configuration du contrôle d'accès. Ajustement automatique des paramètres de prises de vue et d'éclairage afin de fournir une performance optimale.



> RAPIDITÉ

La caméra permet une détection rapide des véhicules qui se présentent devant l'accès et évitent leur arrêt sur la chaussée. Elle favorise ainsi la gestion des flux.



> PERFORMANCE ÉLEVÉE

Elle assure un contrôle précis des véhicules avec un taux de reconnaissance optimal d'environ 95% offrant ainsi aux opérateurs une gestion anti-fraude et sécurisée.



> EXPLOITATION A DISTANCE

Le gestionnaire établit, via une page web, des listes de droits pour autoriser ou non l'accès aux véhicules. La LAPI limite la multiplication des moyens de commande à délivrer aux usagers (badges, télécommandes) et en facilite la gestion.



Etanchéité	IP 67
Performance	70 000 heures minimum
Distance de reconnaissance	De 4 à 15,5 m (selon caméra)
Largeur de voie couverte	Jusqu'à 4 m
Sens de reconnaissance	Les deux (avant et arrière)

IMPLANTATION

Afin de permettre le fonctionnement optimal, la caméra LAPI doit être correctement implantée par rapport à la configuration d'accès : position de la borne escamotable, circulation des véhicules, largeur de la voie etc.

Aucun obstacle ne doit obstruer le champ de vision de la caméra.

> Besoin de conseils ? Consulter notre équipe.